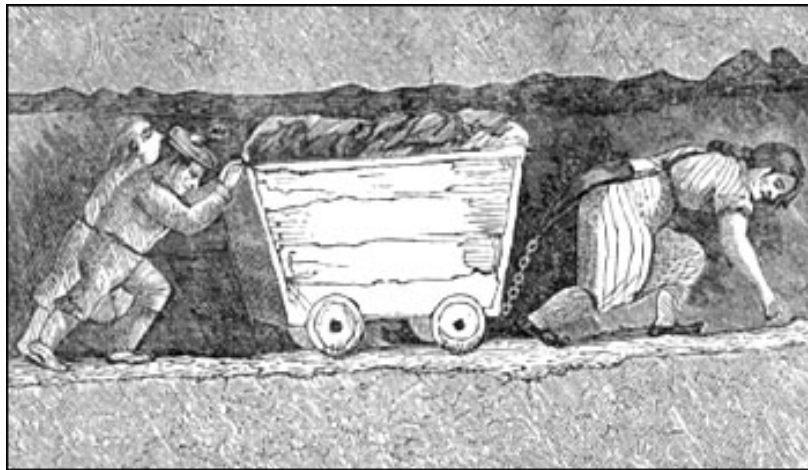


## APPEL A CANDIDATURES

### ATELIER DOCTORAL INTERDISCIPLINAIRE

#### ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME – ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

#### *La Méditerranée : un laboratoire de l'histoire globale et des processus de globalisation*



**2016 : « Le travail forcé dans la longue durée, de la Méditerranée au monde »**

**Rome, École française de Rome, 24-28 octobre 2016**

D'après les chiffres de l'*International Labour Organization*, le travail forcé dans le monde aujourd'hui concerne 21 millions de personnes (11.5 millions de femmes et 9.5 millions d'hommes), dont 1.5 million dans les pays occidentaux ; selon les chiffres calculés par le *Global Slavery Index* ce nombre s'élèverait même à 36 millions. Pensé et théorisé comme un droit dans l'Europe depuis le Moyen-Âge, mis au centre des débats politiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles avec l'émergence de la question ouvrière, le travail revient dans l'actualité des sociétés libérales post-industrielles à travers de nouvelles interrogations, comme celle de la formation, du chômage, voire de la disparition éventuelle du salariat. A la base de toute réflexion, reste cependant la question qui sera au cœur de l'atelier doctoral interdisciplinaire, co-organisé par l'EFR et l'EHESS : celle du rapport entre travail et liberté, celle, en d'autres termes, du statut (ou plutôt de la variété des statuts juridiques) du travail.

Qu'entend-on par « travail forcé » ? En quoi se distingue-t-il du « travail libre » ? Quelles formes de travail peut-on identifier dans la variété des situations historiques et économiques que représentent l'antiquité gréco-latine, le Moyen-Age chrétien, l'âge industriel : esclavagisme, dépendance, servage, formes de servitude domestique institutionnalisées, mariages forcés, etc. ?

À ces interrogations fondamentales s'ajoutent de nouveaux questionnements dès lors qu'on s'engage dans une approche de type global, qui renvoie non seulement à d'autres modes de développements socio-économiques, mais aussi à d'autres temporalités. Ces questions sont particulièrement ancrées dans des analyses de genre, non seulement parce que le travail est l'un des plus puissants marqueurs des identités genrées, mais aussi parce qu'il est l'un des espaces sociaux les plus visibles de la construction des inégalités de genre.

Le grand récit d'une avancée progressive mais triomphale vers la modernité et la liberté, engagée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avec les premières lois d'abolition de l'esclavage a été profondément remis en question dans les vingt dernières années : d'un côté, on ne regarde plus l'esclavage comme un phénomène homogène et uniforme, mais comme instable et composite, caractérisé par des formes différentes de dépendance et de servage ; d'un autre côté, on a trouvé des continuités dans les formes d'esclavage, au-delà de son abolition officielle, comme on a mis en lumière des formes de travail non libre parfaitement intégrées dans les systèmes de développement capitalistes. L'historiographie actuelle analyse donc la relation entre travail libre et travail forcé comme une relation multiforme qu'il faut chaque fois placer dans son contexte spécifique.

S'appuyant sur cette historiographie récente, qui repose sur un riche débat entre historiens, anthropologues, sociologues et juristes, l'Atelier entend aborder la question du « travail forcé » dans la longue durée et dans une perspective globale. Il vise à identifier certains des critères spécifiques de la servitude à travers un examen des constructions normatives comme des pratiques concrètes. Sans prétendre à l'exhaustivité, il propose une réflexion partagée sur certaines formes situées de travail forcé, leurs acteurs, en des lieux et des espaces différents.

L'Atelier s'articulera autour de trois thématiques principales : « *Les catégorisations du travail : aspects juridiques, économiques, sociaux* » ; « *Le débat sur l'esclavage et ses reformulations récentes* » ; « *Travail et genre* ».

Les cours et interventions pourront se dérouler en français, en italien ou en anglais. L'atelier est ouvert aux doctorants et étudiants à partir du M2 de toutes disciplines et de toutes nationalités. Des cours magistraux le matin seront suivis d'ateliers centrés sur la présentation des travaux des étudiants, l'après-midi.

Il sera demandé à chaque participant d'envoyer aux organisateurs, avant le 12 septembre 2016, 5 à 6 pages de présentation de leurs travaux et du rôle qu'y joue la question du travail forcé, en y joignant une bibliographie synthétique.

Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante **avant le 10 juillet 2016** : [secrmod@efrome.it](mailto:secrmod@efrome.it).

Elles doivent comporter :

- une lettre de motivation ;
- un *curriculum vitae* (max. 3 pages) accompagné d'une présentation des recherches en cours et d'un programme de travail ;
- un résumé (min. 4000 caractères) de l'intervention proposée ;
- une lettre de recommandation.

Les candidats retenus sont tenus d'assister à l'ensemble des cours et ateliers.

La formation, les déjeuners et le logement des participants seront assurés par l'École française de Rome et l'École des hautes études en sciences sociales.

Pour toute information, vous pouvez contacter Claire Challéat, assistante scientifique pour les époques moderne et contemporaine à l'École française de Rome, Piazza Farnese 67, 00186 Roma, [secrmod@efrome.it](mailto:secrmod@efrome.it).

